

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 juin 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.098

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 21 mai dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« En 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon ont signé un protocole d'entente pour officialiser le cofinancement et la cogestion paritaires du Fonds pour la promotion des saines 70habitudes de vie (fonds cogéré).

supra note

J'aimerais obtenir une copie de ce protocole d'entente » (*sic*).

Nous vous prions de noter que ce document a été communiqué et diffusé dans le cadre du traitement de la demande d'accès 2015-2016.511 et il se situe aux pages 42 à 49 d'un document disponible à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2015-2016/2015-2016-511-Document.pdf

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé
Martin Simard

p.j.